

CA du 18 avril 2014

Présentation et demande d'avis sur la composition de la cellule de prévention et de conseil contre les harcèlements

1. Rappel de la procédure (extrait du règlement intérieur de l'établissement)

Article 13 : Modalités de désignation des membres de la Cellule

3.1. Un appel à candidature est fait auprès des syndicats représentatifs (un syndicat est considéré comme représentatif à partir du moment où il est représenté au CTE, ou au CT ministériel) et des listes ayant des membres élus dans les conseils de l'université. Chacun des syndicats et chacune des listes propose au maximum deux personnes, lesquelles ne sont pas nécessairement membres élus des conseils.

3.2. Un appel à candidature est également fait auprès des personnels de l'université. Les candidats envoient une lettre expliquant les raisons de leur candidature. Au terme de cette procédure, les candidatures sont examinées par une commission, composée comme suit :

- Le président de l'université
- Le directeur général des services
- Le vice-président ou chargé de mission en charge des politiques relatives aux personnels
- Le chargé de mission pour l'égalité Femmes/Hommes
- Un membre élu représentant du personnel du CHSCT désigné par celui-ci.

La commission propose au président de l'université une liste de six à douze noms, en observant un équilibre entre les diverses catégories de personnels, les diverses composantes de l'université, les femmes et les hommes.

3.3. Trois étudiants sont proposés à la suite d'une concertation avec le vice-président étudiant et les organisations représentant les étudiants.

3.4. Le président recueille l'avis du CHSCT et du CTE, puis du conseil d'administration sur la composition globale de la cellule, après avoir présenté à ces instances les critères de choix de la commission.

2. Mise en place de la procédure

L'appel à candidature auprès des syndicats représentatifs, des listes ayant des membres élus dans les conseils centraux, et auprès des personnels, a été fait le 11 février 2014, avec une date limite de candidature fixée au 3 mars.

Lors du CTE du 20 février, il a été demandé aux membres du comité technique leur accord pour que, cette fois-ci, l'étape de recueil d'avis du CTE soit sautée, pour les raisons suivantes :

- le prochain CTE était programmé le 15 mai, avec un ordre du jour chargé (révision des statuts de l'établissement), ce qui aurait retardé la mise en place de la cellule ;
- les instances représentées au CTE sont les mêmes que celles représentées au CHSCT, elles ont donc l'occasion de donner leur avis par ce biais-là.

Les membres du CTE ont donné leur accord.

La commission chargée d'examiner les candidatures des personnels s'est réunie le 10 mars, et a choisi 6 noms parmi les candidatures des personnels.

La liste ainsi obtenue a été présentée le 20 mars au CHSCT, qui a donné un avis favorable à l'unanimité.

3. Synthèse des candidatures

3.a. Personnels proposés par les listes ou syndicats

- Sur les 9 listes ou syndicats concernés, tous ont répondu.
- Le SNESUP a proposé 4 noms, en laissant à la commission le choix des 2 personnes à retenir, afin d'augmenter la marge de manœuvre de celle-ci.
- Les listes n'ont pas toujours proposé 2 noms, comme elles en avaient la possibilité.

→ **16 places occupées par les personnes relevant de cette voie, qui se répartissent de la façon suivante :**

- 7 Biatss
- 6 EC, 3 enseignants
- 3 services représentés (SUP, SUAIO, Maison des langues)
- 3 UFR représentées
- 4 instituts ou école représentés (CUEEP, IUT, Polytech, IAE)
- 1 établissement rattaché représenté (Télécom Lille)
- Quasi-parité : 9 femmes et 7 hommes

3.b. Personnels candidatant : 17¹

- 13 femmes, 4 hommes
- 10 Biatss, 1 enseignant, 6 EC
- 6 UFR représentées (personne en Chimie, ni en Géographie)
- 3 instituts ou école représentés (IUT, Polytech, IAE) sur 4
- 4 services représentés (Services centraux, BU, SUP, Maison des langues).

4. Composition de la cellule de prévention et de conseil contre les harcèlements proposée

La commission a donc travaillé en cherchant à assurer une représentativité des différentes catégories de personnels, des différentes composantes et services, et une représentation équilibrée des deux sexes. Son travail a consisté à compléter la liste de noms issue des propositions des listes et syndicats (avec un choix de deux noms sur les quatre noms proposés par le SNESUP). Elle a retenu six candidatures, ce qui fait une cellule de 23 personnes (16 issues des listes/syndicats, 6 issues des personnels et enfin la chargée de mission égalité femmes-hommes, qui est membre de droit de la cellule). La composition de la cellule, en terme des différentes représentativités recherchées, peut être décrite de la façon suivante :

- 15 femmes, 8 hommes.
- 11 Biatss, 3 enseignants et 9 EC.
- 6 UFR (sur 8), les 4 instituts et école sont représentés, présence d'un établissement rattaché.
- 5 services sont représentés.

Remarque : pour l'instant, les 3 étudiants qui devraient être membres de la cellule ne sont pas encore connus, car l'élection des représentants étudiants aux conseils centraux (30 mars), et l'élection attendue d'un nouveau vice-président étudiant (élection prévue le 18 avril), empêchent la tenue d'une réunion de concertation avec les organisations représentant les étudiants et le vice-président étudiant.

1 En 2012, il y avait eu 23 candidatures, dont 19 recevables.

Proposition de composition pour la cellule de prévention et de conseil contre les harcèlements

Nom	Prénom	Sexe		Fonction	Composante ou service	Laboratoire	
		F	H				
Ambitions	Akalin	Tahsin		x	MCF	IUT	IEMN
	Zaoui	Ali		x	PR	Polytech	LGCGE
DPE	Bobowski	Georges		x	PRAG	IUT	
	Schafier	Janine	x		PRCE	Maison des langues	
SNESUP	Prévo	Maryvonne	x		MCF	Géographie	TVES
	Wegrzynowski	Eric		x	PRAG	IEEA	LIFL
Engagement	Coquet	Marion	x		Responsable service personnel	IUT	
SGEN-CFDT	Balenghien	Thierry		x	IGE, informatique		
	Fernandez	Andréa	x		IGE, chargée d'orientation et d'IP	SUAIO	
SNPTES-UNSA	Lejeune	Annie	x		Responsable gestion carrière EC à l'IUT	IUT	
	Tiers	Jean-Michel		x	Responsable technique au CRL	SUP	
OI	Bekaert	Marie-Hélène	x		MCF	IEEA	LAGIS
Construire ensemble	Beaucourt	Christel	x		MCF	IAE	
	Thomy	Vincent		x	MCF	Télécom Lille	IEMN
CGT	Combe	Cendrine	x		Conseillère en formation	CUEEP	
	Rey	Sonia	x		Secrétaire pédagogique	SES	
	Canu	Marie-Hélène	x		PR	Biologie	Physique, muscle
	Deronsart	Geneviève	x		Responsable administrative	Physique	
	Grave	Séverine	x		Secrétaire CHSCT	Services centraux	
	Lefranc	Nathalie	x		Responsable administrative	SUP	
	Lemaire	Peggy	x		Magasinière principale	Bibliothèque universitaire	
	Nuninger	Walter		x	MCF	Polytech	LAGIS
Mission égalité f-h	Marsalle	Laurence	x		MCF	Mathématiques	LPP

Parité : 15 femmes, 8 hommes

Représentation des différentes catégories de personnels : 11 Biatss, 3 Enseignants, 9 EC

Représentation des composantes : 6 UFR sur 8, les 4 Instituts et Ecole y sont, présence d'un établissement rattaché.

Représentation des services : Maison des langues, SUAIO, SUP, Bibliothèque universitaire, Services centraux